



FEUILLE DE ROUTE POUR UN BON FINANCEMENT DE LA RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 ET SES IMPACTS SUR TOUTE LA COLLECTIVITE NATIONALE

Introduction

L'observatoire de la Dépense Publique (ODEP) a pris connaissance avec attention des grandes lignes du programme de riposte contre le coronavirus et les mesures économiques prises par le gouvernement pour limiter son impact sur les ménages et l'activité économique en RD Congo.

Au regard de tous ces graves méfaits, le regard des congolais sont tournés vers ce qui peut être considéré comme une solution rapide et durable à cette pandémie. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement et nous encourageons tous les scientifiques, dont les résultats peuvent contribuer à trouver des remèdes contre la pandémie.

L'urgence de la maladie et la nécessité de trouver des solutions ne doivent pas être considéré comme un prétexte pour nous écarter des lois essentielles à la vie nationale. Nous voulons ici réfléchir sur les coûts annoncés de la riposte et ainsi inviter à plus de réalisme politique et financier à la fois pour obtenir des solutions plus crédibles et pour éviter les scènes de corruption et détournement comme fut le cas avec le programme des 100 jours.

Le Comité exécutif de riposte, piloté par le Prof MUYEMBE a déjà annoncé le budget prévisionnel de financement de la riposte qui s'évalue à 135 000 000 \$ (cent trente -cinq millions des dollars américains). L'ODEP, tout en félicitant cette instance pour l'effort réalisé, propose de ne pas s'arrêter seulement à l'aspect sanitaire mais à intégrer tous les secteurs affectés par la pandémie, inclure les provinces et propose ainsi d'étoffer le « PMUR –Covid 19 » (Programme Multisectorielle d'urgence pour la Riposte contre le Coronavirus 19).

I. L'AMPLEUR DU PROGRAMME DE RIPOSTE

En République Démocratique Congo, le coronavirus a dépassé la barre de 50 cas de contamination. La crise du covid-19 impacte sur plusieurs secteurs de la vie nationale. L'approche méthodologique d'attaque qui s'impose, c'est la conception et la mise en place d'un programme multisectoriel d'urgence pour la riposte contre le coronavirus en abrégé « PMUR ».

Le vendredi 27 mars 2020, toute l'opinion nationale et internationale a vécu la triste démonstration de la faible conscience des autorités face au grave danger que représente le coronavirus et la méchanceté de ceux avec qui les congolais par les élections ont signé un contrat social, en plaçant la préservation de leurs vies entre leur main face à cette terrible pandémie.

Face à l'ampleur de la maladie, tous les secteurs de la vie nationale doivent être concernés pour l'organisation d'une riposte efficace. La santé, l'économie, le budget, les finances, le plan, la sécurité alimentaire, l'environnement, l'énergie (eau et électricité), les infrastructures, le transport, l'action humanitaire, le travail et la prévoyance sociale, le portefeuille, l'industrie, le commerce, l'éducation dans son ensemble pour ne citer que ceux-là.

Pour étoffer le PMUR, plusieurs projets doivent rapidement être étudiés et provenir des différents secteurs susmentionnés pour alimenter le programme. On peut considérer que le projet présenté par l'équipe de l'INRB concerne essentiellement le volet santé. D'où l'importance des autres secteurs est la suivante :

1. **Le plan** : L'inefficacité notoire des programmes d'investissements en RDC est liée d'abord à des graves erreurs dans la conception et la réalisation de ces opérations. Nous venons de vivre une énième expérience malheureuse avec le programme de 100 jours du Chef de l'Etat. Mal conçu, celui-ci a été un véritable scandale financier ayant été à l'origine de la baisse des réserves de la Banque Centrale du Congo à 869,88 millions de USD et a creusé le déficit budgétaire jusqu'à atteindre de 564,8 milliards de Fc, soit 338 millions de dollars à la clôture de l'exercice budgétaire 2019.

Depuis des années, des nombreux programmes ont saigné et appauvri notre pays, obligé par la suite à se soumettre aux diktats des institutions de Bretton Wood. Nous devons éviter un autre échec avec le PMUR qui est une riposte en faveur des millions des vies humaines. Il faut donc impliquer le Ministère du Plan qui est le dépositaire des procédures du cycle des projets et programmes d'investissements publics en RDC. Nous ne voulons plus vivre d'amateurisme, dont les conséquences sont financièrement dévastatrices.

2. **Le Ministère des finances** : doit pousser les régies financières à mobiliser le maximum des recettes encore possibles. L'encadrement des régies ne peut réussir que si les instruments nationaux de lutte contre la corruption sont mis rapidement en place. Prévoir un niveau Zéro de corruption et coulage des recettes, la transparence des modalités de passation des marchés, réhabiliter et appuyer tous les contrôles : particulièrement parlementaires, la cour des comptes et l'inspection générale des finances.

Le dernier plan de trésorerie annoncé par le Ministre des finances est encore à ramener à la baisse. Toutes les exonérations accordées sont des manques à gagner en terme des recettes budgétaires. Leurs impacts doivent être évalués et il faut prévoir les recettes de remplacement, notamment par la mobilisation des appuis budgétaires et à la balance des paiements en négociant avec les partenaires techniques et financiers internationaux, pour alimenter le fonds de soutien d'initiative nationale afin de riposter contre la crise, comme annoncé par le Gouvernement.

3. **Concernant le volet eau et électricité** : Bravo pour la gratuité pendant deux mois mais il faut aussi veiller à ce que les camions citernes amènent et distribuent l'eau partout dans toutes les communes non encore desservies par la REGIDESO. Cette mesure va occasionner des gros manques à gagner pour ces deux entreprises de l'Etat et des coûts complémentaires liés à la distribution de l'eau par les camions citernes. Le coût de ce volet doit être évalué comme une composante du PMUR. Il faudra aussi non seulement payer les arriérés des factures, mais compenser les manques à gagner dus à la gratuité.

4. **La sécurité alimentaire** : Le confinement partiel ou total ne réussira pas si les vivres ne sont pas distribués gratuitement à la population de la région mise en quarantaine. Des nombreux pays, touchés par le Coronavirus, à l'instar du Rwanda l'ont fait et continuent à le faire. Cependant, il faut en évaluer le coût pour éviter la rupture du stock.
5. **Le transport** : les mototaxis, les taxis, les autobus esprit de vie ou de mort (207), Transco, tous ces modes de transport créent beaucoup d'emploi informels ou formels, créent des revenus d'exploitation aux propriétaires qui vivent de cette activité et payent les impôts et taxes à l'Etat. Ces activités frappées de plein fouet par les mesures de ripostes contre le coronavirus, **elles doivent être indemnisées.**
6. **Les entreprises privées et publiques** : vont connaître de baisse de la production des biens et services, baisse du chiffre d'affaires, baisse de bénéfices, disparition des emplois, etc. Il faut évaluer cet impact négatif des mesures salutaires, certes du gouvernement contre la pandémie, sur les entreprises (PME et PMEA) et les indemniser.
7. **Les infrastructures** : les équipes médicales des ripostes ne peuvent être efficaces que si les voies routières, ferroviaires, aériennes, fluviales, les ports, les télécommunications fonctionnent et que les énergies sont disponibles. Il faut également équiper et réhabiliter les formations hospitalières, qui reçoivent les malades. Tout cela doit être évalué et sont des composantes du PMUR.
8. **Les prix (Economie)** : La lutte contre la spéculation artificielle sur les prix est aussi un volet du PMUR. Sinon le confinement sera un mouvoir pour la population. Il faut par exemple prévoir un mécanisme de suivi des prix sur le marché en faisant recours à la Police, réprimer si possible les contrevenants. Tout ça mérite une prise en charge financière ;
9. **L'industrie** : Dans l'optique d'une auto prise en charge par nous-mêmes, l'Etat pourrait envisager de participer au renforcement financier des certaines industries locales dans le domaine de la production des médicaments sur la base des plantes médicinales locales telles que le quinquina par exemple. L'industrie locale peut également participer à la distribution de l'eau et des vivres, désinfecter les quartiers touchés, participer à la fabrication des désinfectants et des matériels de protections contre le covid-19. Il y a un coût à cela qu'on pourrait évaluer et inclure dans le coût du PMUR.
10. **Le Commerce intérieur** : ils sont très nombreux les opérateurs économiques touchés : les vendeurs dans tous nos marchés, les petits vendeurs ambulants, les petits commerçants à la Gombe, Kasa-Vubu, Ndjili, Lemba, partout, les stations d'essence, les terrasses, bars, boîtes de nuits, restaurants modernes, les « malewas », « quado », cabines téléphoniques, tous sont touchés durement et sont au bord de la faillite. Leur soutien représente un coût que l'Etat doit assumer.
11. **Commerce extérieur** : Notre balance commerciale vis-à-vis de nos partenaires commerciaux connaîtra des graves déficits, peu d'exportation, peu des devises, peu d'importation des consommations intermédiaires, baisse de la production intérieure et vont alimenter le cercle vicieux de la pauvreté. Il faut prévoir des compensations.
12. **Le secteur agricole et rural** : vont s'effondrer, les villes vont manquer des produits vivriers, avec les difficultés d'importation, la crise alimentaire va prendre des proportions alarmantes et les explosions sociales sont à prévoir, des émeutes de la faim et puis les pillages de triste mémoire qui vont écrouler durablement nos maigres infrastructures et notre économie.

II. LE COUT ET FINANCEMENT DU PMUR

Les recettes domestiques de la RDC se sont effondrées ces dernières années. De janvier à février, le gouvernement a mobilisé moins d'un milliard de dollars. Au cours de la même période, les opérations financières de l'Etat accusent un déficit de 388,9 milliards de francs congolais (230 millions USD), par rapport au creux programmé de 89,1 milliards de francs congolais (53 millions USD). Ce solde négatif résulte des recettes de 370,9 milliards de francs congolais (219 millions de dollars) et des dépenses de 632,2 milliards de francs congolais (374 millions USD).

Face à cette crise sanitaire et à la réalité de nos finances publiques, la RDC ne sera en mesure d'assurer un bon financement de PMUR. Nous pensons que toutes les institutions de la république doivent faire des sacrifices en cette période de crise. Des coupes budgétaires s'imposent. Une loi de finances rectificative doit être rapidement élaborée et déposée au parlement pour un vote en urgence.

Les prévisions actuelles ne sont ni réalistes ni crédibles, au vue de l'ampleur de ce programme et des besoins. 135 millions c'est juste les aspects sanitaires, mais comme on vient de le démontrer, il s'agit d'un programme multisectoriel. Il faut reprendre l'évaluation et impliquer les experts des autres secteurs pour arriver à une évaluation financière et économique réaliste et crédible du programme qui pourrait être pour l'année en cours 3 fois supérieures aux prévisions actuelles. Le PMUR doit être financé par un fond multi bailleurs et une importante contribution de l'Etat congolais.

Il faut pour la RDC une prévision de 500 millions de dollars à court terme et d'environ 1 milliards 700 millions de dollars à moyen et long terme pour faire face à la pandémie de coronavirus et ses impacts sur l'économie, tout en incluant les provinces. Le fonds doit être prélever en réduisant par exemple de 25% les émoluments des personnels politiques, notamment débutés nationaux et provinciaux, de sénateurs, membres des cabinets ministériels, présidence de la république, primature, des bureaux des deux chambres du parlement et des assemblées provinciales ; le gel des promesses d'augmentation des salaires et mécanisation des agents publics (95 millions de dollars pour 1.500.000 agents/mois) pour une période de trois mois, qui occupent déjà plus de 77% des dépenses de l'Etat ; gel des missions de services improductives à l'intérieur et à l'étranger ; tous les projets d'investissements en cours d'exécution doivent être suspendus, à l'instar du programme de 100 jours. Les fonds y afférent devront être transférés au PMUR.

III. CADRE LEGAL POUR LE FINANCEMENT DU PMUR

Pour préparer la loi des finances rectificatives, le comité de cadrage macro-économique doit revoir à la baisse tous les indicateurs macro-économiques prévus au moment de la préparation du budget 2020, suite aux chocs du Coronavirus sur l'économie de la RDC. Le PIB, le taux de croissance, le taux de change... tout est à revoir à la baisse. Concernant le niveau du taux de croissance, il se situerait au mieux aux alentours de 1 à 1,5%. La pression fiscale va dégringoler à moins de 5%, le PIB va chuter de moitié au moins et il ne faudra pas espérer plus de 3 milliards de niveau des recettes budgétaires en 2020.

Le PMUR doit être triennal comme tous les projets de l'Etat dont le cycle est toujours de trois ans, pour faciliter les effets collatéraux de l'épidémie sur les personnes touchées et sur l'activité économique en générale. Une planification opérationnelle de la première année doit être faite et **un PTBA préparé par le comité exécutif du projet et approuvé par un comité de pilotage multisectoriel : présidé par le Ministère de la santé**. Ainsi, la transparence et la redevabilité, le respect des procédures et de la loi seront garantis. Il s'agit des très nombreuses vies humaines à sauver.

Conformément à l'article 41 de la loi relative aux finances publiques, les aménagements à apporter à la loi de finances initiale doivent obtenir le quitus du Parlement, qui est l'autorité budgétaire. En toute urgence, les parlementaires doivent regagner le chemin de l'hémicycle pour le vote d'une loi de finance rectificative afin de donner au gouvernement les moyens de combattre le Covid-19.

Ils devront réduire drastiquement le train de vie de l'Etat. Au Kenya, le président Uhuru Kenyatta a réduit son salaire de 80%. Il faut repérer toutes les dépenses obscures inscrites dans le budget : frais de recherche, frais d'interventions économiques et sociales notamment pour trouver les ressources de la riposte en donnant plus des moyens au PMUR. Le PMUR est aujourd'hui la priorité des priorités de toutes les urgences nationales. Les honorables députés et sénateurs doivent faire montre d'un sursaut patriotique pour vaincre la peur et voter rapidement la loi des finances rectificative.

Pour l'Observatoire de la Dépense Publique



Florimond MUTABA TSHITENGE

Président du Conseil d'Administration

ANNEXE : COUPES BUDGETAIRES A OPERER POUR FINANCER LE PMUR

FONDS SPECIAL D'INTERVENTION			
CODE	INSTITUTION/MINISTERE	Montants en Francs congolais	%
10	PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	41 583 808 289	11,76
11	PRIMATURE	9 793 096 373	2,77
12	VICE-PRIMATURES	11 500 000 000	3,25
15	CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX	6 750 000 000	1,91
16	ASSEMBLEE NATIONALE	164 975 368 415	46,64
17	SÉNAT	61 142 400 000	17,28
20	POUVOIR JUDICIAIRE	35 442 766 168	10,02
21	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	4 837 660 032	1,37
76	COMITE NATIONAL DE SUIVI DE L'ACCORD DE LA St SYLVESTRE	7 000 000 000	1,98
77	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	4 125 775 034	1,17
79	CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REPUBLIQUE	2 980 120 213	0,84
85	COUR DES COMPTES	2 000 000 000	0,57
93	OPPOSITION POLITIQUE	1 600 000 000	0,45
	TOTAL	353 730 994 524	100,00
Code	Institutions/Ministères : FRAIS SECRETS DE RECHERCHE	Crédits accordés	%
10	PRESIDENCE	30 626 485 238	27,63
11	PRIMATURE	1 790 577 929	1,62
15	CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX	3 321 870 040	3
20	POUVOIR JUDICIAIRE	23 246 003 829	20,97
76	COMITE NATIONAL DE SUIVI DE L'ACCORD DE LA St SYLVESTRE	2 500 000 000	2,26
80	CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIO-VISUEL ET DE LA COMMUNICATION	2 273 346 826	2,05
81	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	3 993 837 391	3,6
85	COUR DES COMPTES	724 544 450	0,65
20	AFFAIRES ÉTRANGERES	155 000 000	0,14
22	INTÉRIEUR ET SECURITE	32 996 080 962	29,77
27	DEFENSE ET ANCIENS COMBATTANTS	7 992 134 926	7,21
34	JUSTICE	1 220 433 805	0,01
	TOTAL	110 840 315 396	
	INSTITUTIONS/MINISTERES (REDUCTION DU BUDGET)	Montant	%
	PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	171 078 345 059	8,85
	PRIMATURE	36 684 742 359	1,90
	SÉNAT	119 372 186 799	6,17
	ASSEMBLÉE NATIONALE	171 209 387 921	8,85
	PROVINCES	1 435 660 280 606	74,23
	Total	1 934 004 942 744	100,00
	Total Général e Franc congolais (coupes budgétaires)	2 398 576 252 664	
	Total en USD (1USD =1687 taux budgétaire 2020)	1 421 799 794	
	Masse salariale à geler pour trois mois (à Reverser au PMUR) en USD	286 500 000	
	Fonds à orienter pour le PMUR en USD (Riposte contre le COVID 19)	1 708 299 794	